

collège avait pris ses airs de fête, son magnifique dôme était couvert de drapeaux qui flottaient joyeusement au vent ; un arc de triomphe se dressait à la porte centrale, portant les armes du nouvel évêque ; à l'intérieur du collège on lisait des inscriptions entourées de guirlandes de feuillage, souhaitant la bienvenue à Mgr et à sa suite, répétant sa devise " *Pouit animam pro ovibus* ", et plusieurs autres paroles appropriées à la circonstance.

Peu de temps après leur arrivée, les hôtes du collège étaient invités à s'asseoir à un splendide banquet de cent couverts, pendant lequel le corps de musique du collège fit entendre les plus joyeux morceaux de son répertoire.

A la fin du repas, Mgr Poiré, supérieur du collège, félicita Mgr Blais de sa promotion à l'épiscopat et lui dit combien la maison de Sainte-Anne était heureuse de saluer en sa personne, le premier de ses enfants élevé à cette dignité. Mgr Blais remercia Mgr le supérieur en termes émus et particulièrement heureux ; nous regrettons de ne pouvons donner textuellement cette délicieuse réponse de Sa Grandeur.

Le banquet fut suivi d'une séance dramatique et musicale dont voici le programme :

FANFARE

Palestine commandry march..... F. C. WRIGHT

ADRESSE DES ÉLÈVES

A Sa Grandeur Monseigneur A.-A. Blais.....

CHANT—GRAND CHŒUR

L'harmonie des peuples..... A. THOMAS

STANCES A MGR BLAIS—POÉSIE

Par M. Is. Thériault, élève de philosophie junior.....

DÉCLAMÉE PAR

M. Allyre Roy, élève de philosophie senio.....

DRAME

Le Retour du Croisé..... 1ER ACTE

ENTR'ACTE

Chant--Société Ste-Cécile—A B C..... T. RADOUX

FANFARE

Medley Overture (band tournement).... J. R. TRAGANS

2ND ACTE

CHANT—GRAND CHŒUR

Le départ des compagnons..... L. DE RILLÉ

FANFARE

Medley Overture—Jolification..... W. H. MACKIE

VIVE LA REINE !

A la fin de la séance Mgr de Germanicopolis répondit à l'adresse des élèves ; il leur parla avec la bonté et la douceur qui le caractérisent ; il leur dit combien il était sensible aux félicitations de ses frères cadets, et qu'en retour il offrirait au ciel pour leur bonheur ses plus ardes prières.

La séance fut suivie d'un feu d'artifice du plus bel effet ; et le chant du *Laudate Dominum omnes gentes*, se fit entendre pour remercier Dieu des joies dont il avait

rempli, pour les élèves du collège de Sainte-Anne, cette belle journée.

Jedi matin, le nouvel évêque célébrait la messe dans la chapelle du collège, récemment restaurée, et à 1 heure de l'après-midi, il s'éloignait de Sainte-Anne pour aller commencer à Rimouski l'exercice de ses fonctions de coadjuteur.

Nouveau ministre.—Son Honneur le lieutenant-gouverneur a reçu lundi, le 19 mai dernier, le serment d'office de l'honorable Arthur Boyer, député de Jacques-Cartier, qui devient ministre sans portefeuille dans le cabinet provincial, en remplacement de l'honorable D. A. Ross, qui a donné sa démission pour raison d'âge et de mauvaise santé.

La cérémonie a eu lieu dans le salon de Son Honneur, avec le cérémonial ordinaire.

L'honorable M. Boyer n'a que 39 ans. Il est né à Montréal, où il a fait ses études. Il a été élu pour la première fois à la législature en 1884.

Victimes de l'incendie de l'hospice St-Jean-de-Dieu.—Le nombre exact des personnes qui ont perdu la vie dans l'incendie de l'asile de la Longue Pointe, tel que prouvé par la Révérende sœur Thérèse, est de 56 : 5 sœurs converses, et 51 patientes.

Dans l'Amérique du Sud.—Si les peuples capables d'énergie catholique ne sont pas nombreux, du moins ils ne sont pas complètement disparus de la surface de la terre. Le Chili est un de ces heureux pays, comme vient de le démontrer le dernier congrès catholique tenu à Valparaiso.

Là-bas, la liberté et la souveraineté du Pape est une question qui n'a rien perdu de son actualité, et dont on n'a pas le droit de se désintéresser. Pour s'en convaincre il suffit de lire les résolutions suivantes. Le congrès chilien a décidé : 1. de renouveler la protestation universelle des catholiques contre l'occupation de Rome et des Etats pontificaux par le gouvernement italien ; 2. de protester vivement contre les actes que le dit gouvernement commet ou laisse commettre contre les droits et la majesté de Léon XIII, actes indignes d'un peuple chrétien et civilisé ; 3. de faire en sorte que le gouvernement du Chili ne reconnaisse jamais comme légitime le fait de l'usurpation des Etats pontificaux, et appuie, au contraire, les droits indiscutables du Saint-Siège ; 4. de déclarer que le moment est venu pour les puissances chrétiennes de se concerter dans une action commune et efficace, en vue de rétablir le Souverain-Pontife dans l'intégrité de ses droits.

Une autre petite république dont les catholiques ne sont pas hypnotisés, est celle de Costa-Rica. En décembre 1889, Mgr Thiel, évêque de San-José, comme c'était son devoir, avait mis ses diocésains en garde contre les écoles neutres. Immédiatement, un certain Ricardo, ministre de l'Instruction Publique et des Cultes, écrit à l'évêque une lettre impertinente, qui trace à l'épiscopat la ligne de conduite à suivre. Les électeurs de ce mal-appris ont répondu pour l'évêque, et aux élections sui-